Le bois dans la rénovation et la surélévation : légèreté, performance et durabilité

Face aux enjeux de sobriété foncière et de transition écologique, le bois s'impose comme un matériau d'avenir pour la rénovation et la surélévation des bâtiments. Sa légèreté, sa rapidité de mise en œuvre et ses qualités environnementales en font un atout de premier plan pour moderniser le parc bâti existant, tout en répondant à la nécessité de construire plus sans étendre la ville. On vous en dit plus sur le sujet, pour continuer notre série d'articles sur le bois.

Un matériau léger, idéal pour surélever sans alourdir

La légèreté du bois est son premier avantage. Une structure bois pèse en effet **jusqu'à cinq fois moins qu'une structure béton**. Cela permet d'ajouter un ou plusieurs étages sur des bâtiments anciens sans renforcer leurs fondations. Cette propriété ouvre des perspectives considérables dans les centres urbains denses.
Selon l'Ademe, **la surélévation pourrait créer près de 30 000 logements par an** en France. Ce, notamment dans les zones tendues, tout en limitant l'artificialisation des sols.

Les éléments en **ossature bois** ou en **CLT (bois lamellé-croisé)** sont préfabriqués en atelier, garantissant une précision millimétrique et un montage rapide sur site. Résultat : des chantiers plus courts, moins de nuisances et une mise en œuvre compatible avec les contraintes urbaines.

Une efficacité énergétique mesurable

Le bois contribue également à améliorer la **performance thermique** des bâtiments. Avec une conductivité d'environ **0,13 W/m·K**, il est naturellement isolant et participe à réduire les besoins en chauffage.

Dans le cadre d'une rénovation énergétique globale, l'isolation extérieure en panneaux bois peut réduire les **consommations d'énergie jusqu'à 40 %**. Cette performance, combinée à l'intégration de menuiseries performantes et à une enveloppe étanche à l'air, permet d'atteindre les standards du label **BBC rénovation**.

En façade, les bardages en bois rapporté ne se contentent pas d'améliorer le confort thermique. Ils valorisent aussi le patrimoine bâti par leur esthétique naturelle et contemporaine.

Des chantiers rapides, sobres et maîtrisés

Les projets de surélévation en bois se distinguent par leur **vitesse d'exécution**. En moyenne, une surélévation de 200 m² en bois peut être réalisée en **moins de 4 mois**, contre 6 à 8 mois avec des matériaux traditionnels. Cette rapidité découle de la préfabrication. Les modules arrivent prêts à être assemblés, réduisant la durée du chantier et les nuisances pour les riverains.

Autre atout majeur : le **chantier à sec**, qui limite la consommation d'eau et la production de déchets. On estime que la construction bois génère **jusqu'à 70 % de déchets en moins** qu'un chantier béton équivalent.

Un impact environnemental positif

Le bois est un **puits de carbone** naturel : un mètre cube de bois stocke environ **1 tonne de CO_2** tout au long de sa vie. En comparaison, chaque tonne de ciment produite émet près de **600 kg de CO_2**.
Utiliser du bois certifié FSC ou PEFC garantit la gestion durable des forêts et soutient les filières locales. De plus, certaines opérations intègrent désormais du **bois de réemploi**, bouclant la boucle d'une économie réellement circulaire.

Le bois, clé de la ville durable

La rénovation et la surélévation en bois ne relèvent plus de l'expérimentation : elles s'imposent comme une **réponse concrète aux défis urbains et climatiques**. En combinant légèreté structurelle, performance énergétique et impact carbone réduit, le bois permet d'ajouter de la valeur au bâti existant tout en préservant les ressources naturelles.

Les villes de demain ne s'étendront pas indéfiniment, elles se **réinventeront en hauteur** — et le bois sera l'un de leurs meilleurs alliés pour bâtir durablement, sans renier l'héritage du passé. Chez Florès nous le savons et le préconisons dans les projets sur lesquels nous travaillons.

En savoir plus sur le bois dans la construction avec notre série d'articles :

- L'origine du bois dans la construction en France
- La structure bois dans la construction : pourquoi dire oui ?
- Les différentes techniques de structure bois
- La construction modulaire en bois

S.A.